## LES HÔPITAUX DE CHÂLONS-SUR-MARNE JUSQU'AU XVII° SIÈCLE

PAR

ANDRE PERRET

AVANT-PROPOS
SOURCES — BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE L'HÔTEL-DIEU SAINT-ÉTIENNE

#### CHAPITRE PREMIER

LE DÉVELOPPEMENT ET LE DÉCLIN.

L'Hôtel-Dieu Saint-Étienne, issu au 1xe siècle du service d'assistance de la demeure épiscopale, fut fondé en face de la cathédrale et placé sous le patronage du chapitre de celle-ci. L'établissement se développa grâce à des privilèges et libéralités. Il reçut au x11e siècle l'annate des prébendes canoniales et le droit d'asile, par décision de l'évêque de Châlons, Guillaume de Champeaux, et les domaines des anciennes Maisons-Dieu de Pogny et de Mairy-sur-Marne. A partir de la guerre de Cent ans commence le déclin : les bandes armées

dévastent les biens-fonds de l'hôpital et le réduisent à un dénuement extrême. Le roi Charles VII, passant à Châlons en 1429, accorde à l'Hôtel-Dieu, à cause de sa pauvreté, un délai de trois mois pour s'acquitter des droits d'amortissement. Les guerres du xvie siècle amènent de nouvelles dévastations.

#### CHAPITRE II

LE PERSONNEL HOSPITALIER ET L'ADMINISTRATION.

L'Hôtel-Dieu est desservi à l'origine par une fraternitas ou communauté de Frères et de Sœurs, comptant vingt membres en 1261. Malgré les efforts faits pour le limiter à ce nombre, le personnel hospitalier continue à s'accroître. Tout change à partir de la guerre de Cent ans. Les Frères disparaissent et les Sœurs ne sont plus que quatre au xve siècle. Au x11e siècle, les personnes mariées sont admises dans la fraternitas. Les Sœurs, malgré l'habit, ne sont pas des religieuses. Des Frères ruraux résident sur les domaines fonciers et les exploitent. Le maître dirige la communauté et l'administration du temporel. La maîtresse règle les dépenses courantes et surveille les Sœurs et les serviteurs. Le chapelain célèbre trois messes hebdomadaires. A partir du xve siècle, le maître se transforme en un agent salarié : le receveur, chargé de la tenue des comptes, et des chanoines, gouverneurs de l'Hôtel-Dieu, exercent une surveillance permanente sur l'administration. En 1550, un bureau est créé avec la participation de l'élément laïque.

#### CHAPITRE III

#### LES HOSPITALISÉS.

L'Hôtel-Dieu accueille indistinctement les pauvres passants et les malades non contagieux. Au xvie siècle, aveugles, femmes enceintes et enfants trouvés sont reçus. Les hospitalisés sont traités avec un mélange de luxe et d'inconfort. Les malades, d'abord soignés exclusivement par les Sœurs, sont envoyés au xvie siècle se faire opérer au domicile des chirurgiens. C'est pour l'hôpital une forme de l'aumône, non une obligation. Les visites des barbiers et des chirurgiens dans l'Hôtel-Dieu commencent seulement vers 1545 en faveur des hospitalisés. L'alimentation est soignée; des douceurs sont accordées les jours de fête.

#### CHAPITRE IV

#### LES BÂTIMENTS ET LE DOMAINE.

Les bâtiments tiennent du couvent et de la ferme; des galeries extérieures, formant cloître, encadrent la cour, ainsi que des celliers, pressoirs, étables, moulin, paneterie et bûcher. Les locaux comprennent la chapelle, l' « ospital » ou grande salle des pauvres aux trois nefs séparées par deux épines de piliers, le réfectoire, les chambres et la « grant cuisine ». La fortune foncière se constitue du xiie au xve siècle; elle comprend huit domaines ruraux, dont quatre sont à l'époque médiévale exploités directement par la communauté hospitalière. A la suite des désastres de la guerre de Cent ans, le faire-valoir direct est abandonné.

# DEUXIÈME PARTIE LES HÔPITAUX SECONDAIRES

#### CHAPITRE PREMIER

L'HÔPITAL SAINT-LAZARE.

L'hôpital Saint-Lazare existait dès 1211 sur la paroisse Notre-Dame-en-Vaux. Il fut l'objet de libéralités, qui cessèrent au xv<sup>e</sup> siècle. L'établissement s'achemina ensuite vers son déclin.

Des Frères et Sœurs vivent en communauté dans l'hôpital.

L'élément masculin disparaît après 1415. Les Sœurs portent l'habit religieux. La gestion du temporel est assumée au XIII<sup>e</sup> siècle par le maître, puis par la maîtresse et, enfin, par un ménage laïque. Le chapitre cathédral, patron de l'établissement, resserre progressivement son contrôle sur l'administration hospitalière, par l'intermédiaire d'un gouverneurchanoine et d'un receveur.

L'hôpital reçoit pauvres et malades. Les morts sont inhumés sans cercueil. Les passants hébergés se livrent à des vols, des mauvais coups, des tentatives de meurtres.

L'enclos hospitalier comprend un corps d'hôtel principal, une chapelle et des bâtiments de dépendance. Le domaine se forme du xiiie au xve siècle.

#### CHAPITRE II

L'HÔPITAL SAINT-NICOLAS-EN-L'ILE.

L'hôpital Saint-Nicolas est né du service hospitalier de l'abbaye de Toussaints, qui en garda le patronage. Situé dans l'ancienne île du monastère, il fut incendié par les Anglais en 1359 et menacé à nouveau en 1392. Après une longue décadence, il cessa d'exister en 1606. Le personnel hospitalier se compose de Sœurs, d'abord trop nombreuses et retournant parfois dans le siècle. Une réforme corrige ces abus en 1349. Un receveur remplace à partir du xve siècle la maîtresse à la tête de l'administration. L'établissement héberge à la fois des pauvres et des malades. Les bâtiments consistent en maison et grange, avec cour et jardin. Le domaine est cédé à des tenanciers du xive au xvie siècle.

#### CHAPITRE III

L'HÔPITAL DU SAINT-ESPRIT.

L'hôpital fut fondé au xIIe siècle par une donation de Miles d'Avergny, chevalier. L'érection de la chapelle fut retardée jusqu'en 1246 par suite de difficultés avec l'église Saint-Germain. L'établissement profita des libéralités de la bourgeoisie châlonnaise. Plus tard, extrêmement appauvri, il n'eut qu'une existence précaire.

Les Frères sont très peu nombreux et disparaissent au xine siècle. Les Sœurs ne font pas de vœux. Elles sont huit en 1304 et quatre en 1379. La maîtresse est élue par la communauté. Au xve siècle, son administration est défectueuse et un receveur est institué de force par l'échevinage.

Les malades et les pauvres passants sont reçus; en 1544, des gens de guerre et, en 1557, des évacués de Saint-Quentin sont hospitalisés. Des épidémies violentes éclatent dans l'hôpital aux xve et xvie siècles. L'établissement se spécialise peu à peu dans l'hébergement des pauvres forains. Parmi eux se glissent des espions.

Les bâtiments sont délabrés et envahis au xve siècle par les échevins. Le service du guet est placé dans une tourelle. Le domaine, qui comprend deux exploitations agricoles, se constitue au xme siècle.

L'échevinage, craignant les risques de contagion et d'espionnage, décide le transfert des pauvres forains à l'hôpital Saint-Maur et la transformation en hôtel de ville de la maison du Saint-Esprit, où l'hospitalité cesse en 1606.

#### CHAPITRE IV

#### L'HÔPITAL SAINT-MAUR.

Une maison de Filles-Dieu, située au faubourg Saint-Sulpice, fut érigée en hôpital, en 1371, sur l'initiative de Jean de Saint-Vrain, chanoine de la cathédrale. L'administration appartenait à la maîtresse sous le contrôle d'un gouverneur, institué par le pouvoir épiscopal, qui abandonna en 1594 son droit de patronage en faveur des échevins.

L'hôpital fut reconstruit de 1594 à 1597 en vue du logement des pauvres forains. En 1606, l'union des hôpitaux met provisoirement fin à l'existence de ce lieu d'asile.

### TROISIÈME PARTIE LES ASILES SPÉCIALISÉS L'UNION DES HÔPITAUX

#### CHAPITRE PREMIER

LA MAISON DES AVEUGLES. LES ASILES SECONDAIRES.

La maison des Aveugles. — Située au faubourg du Pont-Ruppé, la maison des Aveugles fut fondée au XIII<sup>e</sup> siècle. La communauté se composait de Frères et Sœurs voyants et aveugles, non soumis au vœu de chasteté et dirigés par un prieur et un chapitre. Cette assemblée délibérante, en cas de décès d'un Frère, élit son remplaçant, qui doit épouser la femme du défunt. L'établissement entre en décadence à la fin du xvie siècle et est supprimé en 1642.

Les asiles secondaires. — Deux centres hospitaliers dépendaient de l'hôpital Saint-Maur : l'hôpital Saint-Liénard, destiné aux pauvres hommes passants, et la maison des Gisantes, qui soignait les femmes enceintes. La maison des Trouvés, située dans l'ancienne rue Saint-Lazare, recueillait les enfants abandonnés. La confrérie de Charité fonda dans la deuxième moitié du xvie siècle une maison pour les malades de maladies dangereuses.

#### CHAPITRE II

#### LA LÉPROSERIE SAINT-JACQUES.

La léproserie fut fondée hors de la porte Saint-Jacques avant le xII<sup>e</sup> siècle et profita de privilèges et libéralités. A partir du xIV<sup>e</sup> siècle, c'est la décadence. Par suite des guerres, la maladrerie est démolie en 1422 et détruite à nouveau au xVI<sup>e</sup> siècle. Le danger passé, elle est relevée.

La léproserie est desservie par des Frères et des Sœurs. Des

colonies de Frères ruraux cultivent le domaine. La communauté disparaît au xiv<sup>e</sup> siècle. Les empiétements de l'échevinage amènent la création de deux proviseurs ou gouverneurs, qui remplacent l'ancien maître.

Incorporés au Moyen-Age dans la communauté hospitalière, les lépreux sont dits Frères et Sœurs lépreux. Les ladres sont admis au xve siècle après « visitation » par les hommes de l'art, sentence d'exclusion par l'official et cérémonie de la réclusion ou separatio. Chaque malade a sa maisonnette; sa nourriture est fixée par la coutume. On alloue aux xvie et xviie siècles des pensions à de faux lépreux, veuves et filles de ladres.

La léproserie comprend une maison principale, les maisonnettes des ladres, étables, bergeries, chapelle et cimetière. Le domaine est constitué à la fin du xiii<sup>e</sup> siècle.

#### CHAPITRE III

#### LES PESTES ET LES LAZABETS.

Des épidémies nombreuses désolent la ville du xive au xviie siècle. Près du tiers de l'existence des Châlonnais du xvie siècle s'écoule en période d'épidémie. La dernière peste eut lieu en 1637. La lutte est dirigée par le Conseil de ville et le Bureau des pauvres, spécialement créé en 1564 pour combattre la peste et la mendicité. Les mendiants véhiculent des germes infectieux et propagent les épidémies. Le fléau est combattu par des mesures préventives et par l'institution, au xvie siècle, de deux lazarets, pour lesquels le personnel hospitalier se recrute très difficilement.

#### CHAPITRE IV

#### L'UNION DES HÔPITAUX.

A la suite d'un legs de Jérôme de Burgensis, évêque de Châlons, et malgré les contestations du Conseil de ville et du chapitre cathédral, l'union des hôpitaux est réalisée en 1606 au profit de l'Hôtel-Dieu, qui subsiste seul. Toutefois, l'hôpital Saint-Maur sera rouvert plus tard et deviendra l'Hôpital général. La fermeture des asiles secondaires a rendu plus critique le sort des sans-abri et soulevé avec plus d'acuité le problème du paupérisme.

#### CONCLUSION

# LISTES D'ADMINISTRATEURS DES HÔPITAUX PHOTOGRAPHIE PIÈCES JUSTIFICATIVES